

République Française
Département Ardèche

DÉLIBÉRATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL COMMUNE DE FAUGERES

SEANCE DU 17 AVRIL 2018

L'an 2018 et le 17 avril à 20h30, le Conseil Municipal s'est réuni en session ordinaire, au nombre prescrit par la loi, dans le lieu habituel de ses séances, sous la présidence de M. PALADEL Christian, Maire.

Présents : PALADEL Christian, PASCAL Jean, BOYER Paul, DI VUOLO Michel, GONTIER Philippe, JEANMOUGIN Denis, AUDIBERT Odile, BREMOND Jeanine,
Excusés : TALAGRAND Éric (pouvoir à PALADEL Christian),
Absent : ROUVIER Alain
Secrétaire de séance : PASCAL Jean.

Objet : **COMPTE DE GESTION 2017 - N°2018-04-001**

Avant l'adoption du compte administratif, le Maire présente le compte de gestion du percepteur pour l'exercice 2017. Considérant qu'il est en tout point conforme au compte administratif du maire, celui-ci propose son adoption sans réserve.

Après en avoir débattu, le Conseil Municipal accepte cette proposition.

Objet : **COMPTE ADMINISTRATIF 2017 BUDGET GENERAL - N°2018-04-002**

Le 1^{er} Adjoint présente le compte administratif pour l'exercice 2017.

Celui-ci fait état des résultats suivants :

- 156 473.17 € en recettes et 96 458.34 € en dépenses de fonctionnement dégageant ainsi un excédent de 104 192.53 €.
- 61 311.93 € en recettes et 66 862.34 € en dépenses d'investissement se traduisant par un déficit de financement de 17 873.39 €.
- 3 582.06 € en dépenses de restes à réaliser en investissement à reporter sur le prochain budget.

Après avoir invité le Maire à se retirer, après en avoir débattu, le Conseil Municipal approuve à l'unanimité le compte administratif du Maire.

Objet : **AFFECTATION DE RESULTAT 2017 - N°2018-04-003**

Après l'adoption du compte administratif 2017 du budget général, le maire propose l'affectation de résultat pour cet exercice.

Considérant l'excédent de fonctionnement de 104 192.53 € et le besoin de financement en investissement de 21 455.45 €, après intégration des restes à réaliser tant en recettes qu'en dépenses, il est proposé de conserver la somme de 82 737.08 € au compte 002 en excédent de fonctionnement reporté.

Après en avoir débattu, le Conseil Municipal adopte à l'unanimité l'affectation de résultat telle que proposée.

Objet : VOTE TAUX IMPOTS LOCAUX - N°2018-04-004

La commune, pour son fonctionnement et ses projets d'investissement, s'appuie nécessairement sur deux types de recettes : la dotation de l'Etat et le produit fiscal des impôts locaux. Sur ce dernier point, le Maire indique qu'il est possible de procéder à des augmentations modérées tous les ans mais qu'il est également possible de procéder à des augmentations plus significatives périodiquement, de manière à constater l'évolution du produit effectivement dans le cadre du budget communal.

Le Maire propose d'augmenter les taux de 3% en 2018.

Le Conseil Municipal, après avoir délibéré, décide de modifier les taux d'imposition applicable en 2018 aux trois taxes directes locales.

Il propose de retenir les taux suivants :

- Taxe d'habitation : 5.90 %
- Taxe foncière (bâti) : 5.47 %
- Taxe foncière (non bâti) : 38.11 %

Le produit attendu s'élève à 14 868,00 € auxquels il y a lieu de rajouter des allocations compensatrices pour un montant de 1 151.00 €.

Après en avoir débattu, le Conseil Municipal adopte à l'unanimité cette proposition.

Objet : VOTE DU BUDGET PRIMITIF 2018 - N°2018-04-005

Le Maire présente le projet du budget primitif pour l'année 2018 qui s'équilibre de la manière suivante :

- En section de fonctionnement : 201 316.00 € en recettes et dépenses ;
- En section d'investissement : 421 881.94 € en recettes et dépenses.

Il est proposé de voter ce budget par chapitre en fonctionnement et par chapitre et opération en investissement.

Le Conseil Municipal, appelé à en délibérer, adopte à l'unanimité le budget primitif pour l'année 2018.

Après avoir invité le Maire à se retirer, après en avoir débattu, le Conseil Municipal approuve à l'unanimité le compte administratif du Maire.

Ainsi fait et délibéré les jour, mois et an que ci-dessus et ont signé au registre tous les membres présents